



Le Maire
Alain CHANIER

Chers concitoyens,
Pour la dernière parution 2017, de notre Camulus, je m'adresse à vous, pour faire le point des activités 2017 et afin d'évoquer les différentes nuisances qui génèrent des incivilités.

Les objectifs sont réalisés, hormis l'assainissement de la rue de la Faucherelle repoussé pour des raisons administratives et non financières.

Le programme 2018 est déjà bien avancé et dès le début de l'année prochaine, je vous informerai de notre programmation. Toutefois au 1^{er} janvier prochain nous transférons la compétence assainissement collectif au SIVOM de la région minière qui déjà assure l'assainissement individuel et la desserte en eau potable.

Mon plus gros souci à ce jour concerne l'incivilité pour ceux et

celles qui ne respectent pas la réglementation, il s'agit :

- de la nuisance sonore : respectons les horaires « pour la tonte par exemple »

- les feux : chez les particuliers formellement interdits en centre bourg comme en rase campagne

- la vitesse excessive, le non-respect de la signalisation

- la taille des haies en bordure de la voie publique, elles doivent être taillées en aplomb de la propriété

- l'élagage des arbres pour la protection des réseaux aériens

- le ramassage des feuilles et autres jonchant sur la voie publique qui peuvent provoquer des accidents dont vous aurez la responsabilité

- le stationnement des véhicules sur les trottoirs, « pensez aux personnes à mobilité réduite ».

Devant l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires, il est

demandé à chaque propriétaire d'entretenir les abords de sa propriété, ce que préconisent les textes, beaucoup le font, je les en remercie.

Si, je vous ai listé ces remarques, c'est qu'elles émanent des Chamblétois qui n'admettent pas ces comportements laxistes.

Autres recommandations : lorsque vous installez un chalet, une serre, un abri de jardin, une piscine, une modification d'ouverture, fenêtre de toit, porte, du photovoltaïque, vous devez déclarer en mairie vos intentions de travaux en lien avec notre plan local d'urbanisme (PLU). Pensons ensemble à notre bien vivre à Chamblet.

Avec quelques jours d'avance, je vous souhaite une bonne fin d'année à l'orée 2018 qui aura un programme bien chargé.

Bien à tous

Actualités

Effectif stable aux Champs d'blé

Les enseignants accompagnés du maire ont accueilli élèves et parents aux Champs d'blé lundi 4 septembre.



En classe maternelle, 26 élèves de petite et moyenne section sont confiés à Delphine MOTEAU aidée par Sylvie BARDY (ATSEM prise en charge par la mairie de Saint-Angel) tandis que Carine GOUX a la responsabilité de 24 élèves de moyenne et grande section. Elle est assistée d'une ATSEM (Marion SCHWAB jusqu'à fin septembre et Stéphanie ROUSSEAU depuis son retour de congé parental début octobre). Élise CLERC, les lundis et mardis et Nathalie KRAKOWIAK, les jeudis et vendredis, aidées par Audrey COURTAUD (ATSEM) ont en charge 21 élèves de grande section et CP.

Concernant les classes élémentaires, Cédric CLAIRET enseigne à 21 élèves de CP-CE1, Nathalie DOISNE à 23 élèves de CE1-CE2, Delphine MASSIAS à 23 élèves de CE2-CM1 et la directrice Anne-Gaëlle AMIZET à 26 élèves de CM1-CM2. Sylvain PASCAL la remplace chaque mardi, jour de

décharge administrative. Afin de répondre aux consignes nationales, la rentrée 2017 de ces 164 élèves a été marquée par une récréation en chansons.

Le thème de l'année inscrit dans le projet d'école est « voyage à travers le temps ». Les enseignants ont déjà une multitude d'idées à proposer aux enfants pour concrétiser ce projet. Par ailleurs, l'école va travailler sur le recyclage des piles. Les parents sont invités à apporter leurs piles usagées dès maintenant.

Brevet des collèves

Le maire a assisté récemment à la remise des diplômes du brevet au collège de Commentry. Chamblet a obtenu un très bon taux de réussite, en se classant juste derrière Commentry. Les 13 collégiens chamblétois ont réussi l'examen et parmi eux, 10 ont obtenu une mention. Félicitations et bonne réussite pour les études secondaires.

À la cantine

Différents travaux d'entretien (peinture, remise en état des bancs) ont été réalisés à la cantine par les employés communaux au cours de la période estivale.

Début septembre, Rolande et Martine ont retrouvé leurs outils de travail pour préparer et servir les repas pour tout ce petit monde. Magali GUILLEMARD a été recrutée pour effectuer une mission de service civique

à la cantine pour cette année scolaire. Elle aide Rolande DROT, sa tutrice, dans l'élaboration des menus et doit sensibiliser les enfants à l'équilibre alimentaire et au goût. Dans le même objectif, elle travaillera sur l'évolution et la diversification des goûters de la garderie.

La fréquentation de la cantine est très satisfaisante. Les 2 services accueillent régulièrement plus de 130 enfants encadrés par Jocelyne, Chantal, Morgane et Laurent.

À la garderie

Dès 7h00 et jusqu'à 18h30, Jocelyne et Chantal sont présentes pour accueillir les enfants à la garderie. Jocelyne est plus particulièrement chargée de proposer des activités manuelles ou des jeux pour les enfants qui le désirent.



La fréquentation, approchant régulièrement une trentaine d'enfants, montre l'intérêt porté par les familles à ce service.

Un règlement a été mis en place. Merci aux parents de le respecter.

Les élus face à la population

Élue depuis un peu plus de trois ans, l'équipe d'Alain CHANIER a convié la population pour une réunion de mi-mandat afin d'échanger sur les réalisations et projets de la municipalité.

Le maire est tout d'abord revenu sur les réalisations concrètes : restructuration de la mairie, agrandissement de l'école pour faire face à deux ouvertures de classe successives, installation de la nouvelle boulangerie, aménagement des Terres Fortes. Les adjointes et adjoints ont ensuite fait un point d'actualité sur les réalisations et activités en lien avec leurs délégations. Les contraintes ont aussi été évoquées. La baisse des dotations et le souhait des élus de maintenir les taux des taxes limitent la marge de manœuvre et demandent une gestion rigoureuse afin de répondre aux différents besoins. L'interdiction des produits phytosanitaires contraindra vraisemblablement les élus à solliciter

l'implication de la population dans l'entretien des espaces verts.

Concernant l'assainissement, les études sont engagées pour le remplacement de la lagune par une station pouvant accueillir 600 équivalents/habitants donc raccorder de nouvelles habitations. Pour une meilleure gestion, la compétence sera transférée au SIVOM de la région minière début 2018.

Alain CHANIER s'est félicité du taux d'occupation des logements sociaux et du maintien du nombre annuel des naissances qui présage de la stabilité des effectifs scolaires pour quelques années encore. La Maison des Assistantes Maternelles devrait être une des prochaines réalisations. La cantine devrait être remplacée par un nouvel équipement place du Chéroux, dont l'ouverture est espérée pour la rentrée 2019. Les études concernant ces deux projets sont engagées.



Cette réunion se voulant un moment d'échanges, des questions et interrogations sont ensuite venues du public. Ainsi, les problèmes récurrents de sécurité ont été évoqués : accès au parking de la boulangerie, vitesse excessive aux abords du rond-point du centre-bourg ou dans la traversée des Marais. Des idées ont également été émises par le public telles que l'organisation d'un forum des artisans ou le manque d'équipements de loisirs dédiés aux jeunes.

Les élus ont pris note de toutes les remarques formulées et ne manqueront d'en tenir compte lors des prochaines réflexions municipales.

L'essentiel des décisions municipales

Conseil municipal du 21 septembre 2017

Aménagement cheminement piétonnier route de Montluçon

Trois entreprises ont transmis une proposition : ALZIN, COLAS et LAUVERGNE COLLINET. Suite à l'ouverture des plis et à l'analyse des offres réalisée par le bureau d'études BTM chargé de la maîtrise d'œuvre, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de retenir l'offre de l'entreprise COLAS, qui répond le mieux aux critères établis, pour un montant de 82 500 € HT.

Transfert total de la compétence « assainissement collectif » au SIVOM Région Minière

Le Maire rappelle au conseil municipal l'opportunité du transfert total de compétence correspondant à l'option n°2 prévue à l'article 2 des statuts du SIVOM. Tous les biens mobiliers et immobiliers nécessaires à l'exercice de la compétence « assainissement collectif » seront alors mis à disposition du SIVOM de plein droit et à titre gratuit. La commune en restera néanmoins propriétaire. Un procès-verbal de l'ensemble des biens mis à disposition sera dressé au moment du transfert de compétence. Au 31 décembre 2017, le budget assainissement de la commune sera clôturé et l'ensemble des résultats, des balances et de l'actif patrimonial relatifs à cette compétence sera transféré par le comptable public au SIVOM.

Le conseil municipal décide, par 12 voix pour et 2 abstentions (Michel HUREAU et pouvoir de Delphine MICHARD), de transférer en totalité la compétence

assainissement collectif de la commune de Chamblet au SIVOM Région Minière à compter du 1^{er} janvier 2018.

Contrôle et entretien des poteaux incendie

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le renouvellement de la convention de contrôle et d'entretien des poteaux incendie proposé par le SIVOM Région Minière.

Vente logements France Loire

Suite à la vacance du logement de type 3 situé au n°7 impasse du Boutillon, France Loire a sollicité le positionnement de la commune concernant la vente de leurs sept pavillons locatifs. La démarche de France Loire est de permettre à leurs clients qui en ont la capacité d'accéder à la propriété, soit du logement qu'ils occupent, soit d'un autre logement vacant de la société, dans des conditions favorables et sécurisées. Un accompagnement et des conseils personnalisés adaptés à chaque situation sont proposés aux acquéreurs. Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la démarche de France Loire.

Acquisition test psychométrique

L'acquisition d'un test psychométrique, d'un montant total de 1 441,20 €, est à la charge des collectivités du secteur d'intervention de la psychologue scolaire du Rased, soit les communes de Chamblet, Commentry, Lavault-Sainte-Anne, Malicorne, Montluçon et Saint-Angel. Un plan de financement a réparti la participation des communes au prorata des effectifs du secteur d'intervention. Le conseil municipal, par 13 voix pour et 1 abstention (Nicole COSSIAUX), décide de verser à la ville de Commentry la somme de 230 € à titre de participation à l'acquisition en co-financement de ce test.

Tableau des effectifs

Suite à l'obtention d'un examen professionnel par un agent et à son inscription, par le centre de gestion de l'Allier, sur la liste d'aptitude à l'accès au cadre d'emploi des agents de maîtrise territoriaux, le conseil municipal décide, à l'unanimité de procéder à sa nomination et de modifier le tableau des effectifs à compter du 1^{er} janvier 2018.

L'ADIL 03 (Agence Départementale d'Information sur le Logement) informe gratuitement et en toute neutralité les locataires, propriétaires, accédants à la propriété, élus et professionnels, sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux liés à l'habitat. (Location, amélioration de l'habitat, accession à la propriété, fiscalité immobilière, copropriété, habitat indigne ou non décent...).

Renseignements :
4, quai Turgot - 03100 MONTLUÇON
Tél. : 04 70 28 42 04.
www.adil03.org

L'agenda du trimestre

10 novembre :
Assemblée générale Amicale de pêche

11 novembre :
Commémoration de l'armistice

2 décembre :
Assemblée générale Amis de la St Maurice

15 janvier : Vœux du maire

25 janvier :
Assemblée générale Club des aînés

Infos diverses...

Tri'tou mobile :
20, 21 et 22 novembre à Chamblet.

Fin des travaux au Chéroux

Les revêtements de trottoirs et l'arrachage des thuyas envahissants ont constitué les dernières étapes du chantier des rues de la Carrière et Côte du Chéroux.

Comme demandé par les riverains lors de la réunion de quartier de décembre 2014, la signalisation a été revue afin d'améliorer la sécurité. Un sens unique a été instauré pour les véhicules légers et la circulation des véhicules lourds et engins agricoles a été imposée par le chemin des Ormeaux.



Après la réalisation de ces travaux, ce quartier bénéficie d'une nouvelle image et d'un environnement sécurisé de qualité.

Cheminement piétons aux Thuelles

En complément des travaux réalisés sur le secteur des Terres Fortes, les élus ont décidé la réfection de la rue des Thuelles entre le carrefour de la rue des Terres Fortes et l'ancienne route de Commentry. La canalisation des eaux pluviales sera adaptée aux besoins des propriétés riveraines lors du busage des fossés.



Un cheminement piétons sécurisé sera aménagé à cette occasion. Les travaux ont été confiés à l'entreprise ALZIN.

Chemin des Barbarattes



Le chemin des Barbarattes est emprunté par les agriculteurs locaux, mais est

aussi régulièrement fréquenté par les randonneurs, car il est inscrit au réseau des itinéraires de randonnée de la communauté de communes. Ces dernières années, les épisodes météo ont fortement dégradé ce chemin dont les caractéristiques étaient inadaptées au passage des engins agricoles. Les élus ont donc décidé d'entreprendre sa réfection. Une première tranche de travaux a été réalisée par l'entreprise ALZIN au cours de l'été.

Terrain de pétanque au complexe Gustave Piot

Au printemps dernier, la demande d'un terrain de pétanque sur le site du complexe Gustave PIOT a été formulée par le club des Aînés auprès du bureau municipal. La gestion rigoureuse de certains chantiers préalablement inscrits au budget a permis aux élus de dégager les crédits nécessaires pour satisfaire cette demande.

Les travaux de finition (pose de poutres en bordure et délimitation des jeux) ont été réalisés par le club des Aînés.



À l'occasion du forum des associations samedi 16 septembre, les élus et les représentants des associations ont procédé à l'inauguration de ce terrain de pétanque récemment aménagé.

Aujourd'hui, cette installation est bien évidemment utilisable par toutes les associations chamblétoises et apporte ainsi une nouvelle activité lors des manifestations régulièrement organisées sur ce site.

La municipalité remercie par avance les associations utilisatrices pour le maintien en bon état et l'entretien courant de cet espace.

Forum des associations



Une dizaine d'associations parmi les 18 qui proposent des activités sur la commune avaient répondu à l'invitation de la commission extra-municipale vie associative pour le premier forum des associations samedi 16 septembre au complexe Gustave Piot.

Même si le public s'est montré peu nombreux, les stands d'informations ont

permis aux représentants des associations d'échanger et de mieux connaître les activités proposées par chacune d'entre elles.

Les paniers et objets déco exposés par le club des Aînés laissaient deviner les heures et la minutie nécessaires à leur réalisation. Malgré la météo un peu fraîche, différentes animations ont ponctué cette rencontre : danse avec les Rythmés, pétanque avec les aînés, promenade avec les magnifiques chevaux de Jean-Luc FRAYSSE, balade avec les rutilantes motos et trike des Crony Band.

En fin de journée, les élus ont remercié chaleureusement les associations pour leur présence, mais également pour leur implication permanente dans la vie associative locale.

Vie associative

Les élus ont réuni récemment les présidents ou responsables d'associations, afin d'établir le calendrier des manifestations 2017-2018, dont découle l'utilisation des salles et installations communales.

La teneur des échanges a montré l'importance de pérenniser ces réunions de coordination.

Le balayage des dernières activités, des effectifs et des projets a reflété la diversité et la richesse du tissu associatif local.



Anne-Gaëlle AMIZET a présenté et partagé avec les acteurs de la vie associative, le projet de l'école pour cette année scolaire. Elle en a profité pour remercier les associations pour leur soutien et leur collaboration. De nouveaux moments de partenariat ont d'ores et déjà été projetés pour 2017-2018.

Le calendrier des manifestations actualisé est consultable sur le site internet de la mairie.

Calendrier des manifestations du trimestre

2 décembre (après-midi) :

Concert des chorales - Chamblet
Téléthon (Deneuille-les-Mines)

2 décembre : Repas de Noël de l'ESC

8 et 9 décembre : Téléthon 2017

18 décembre : Rencontre Tarot
Club des Aînés

20 décembre : Repas de Noël
Club des Aînés

21 décembre : Marché de Noël de l'École

22 décembre : Spectacle de Noël de l'École

10 janvier : Concours de belote - Club
des Aînés

21 janvier : Repas communal de l'amitié
des Aînés

27 janvier : Théâtre - Chamblet Téléthon
(Deneuille-Les-Mines)

28 janvier : Loto de l'Amicale Laïque.

Bouquets d'Harmonies

Le groupe vocal chamblétois « Bouquets d'Harmonies » recherche deux chanteurs homme (une voix de Ténor et une voix de Basse) et un guitariste rythmique ou bassiste (amateur accepté si expérience).



Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès du président, Patrick SALVAGE, tél. 06 89 75 65 93.

Les répétitions ont lieu chaque mercredi à 20h30, dans la salle des associations à Chamblat. Assiduité exigée.

Les nouvelles de l'ESC

Le début de saison s'est avéré difficile pour l'équipe A, avec trois défaites en trois matchs. C'est un peu mieux pour l'équipe B avec une victoire, un nul et une défaite.



Le bureau de l'ESC remercie l'Amicale Laïque pour son aide financière et un donneur anonyme qui a offert 10 ballons. Félicitations à Franck BIGOT qui a réussi l'examen d'arbitre et va pouvoir représenter le club cette saison.

Les joueurs et dirigeants espèrent recevoir un bon accueil lors du passage des calendriers, car cela les aide à poursuivre les activités du club.

Les chevaux de Chamblat



« Les chevaux de Chamblat » remercient les personnes qui ont profité du forum du 16 Septembre pour apporter leur soutien et interpeller l'association sur les buts et devenir. Nous serons heureux de vous accueillir pour l'Assemblée Générale afin que vous apportiez vos propositions. La carrière du complexe Gustave PIOT va être retracée pendant l'hiver afin que chacun travaille à sa façon avec son « ami de grand cœur et à 4 pattes ». Gageons que nous puissions partager des grands moments avec nos chevaux.

Amicale de chasse

En l'absence du président, l'assemblée générale annuelle a été conduite par le vice-président Roger PÉLERAS en présence du maire. Il a salué 4 nouveaux adhérents qui rejoignent l'amicale pour cette nouvelle saison. Après la présentation du bilan financier stable, les dates des lâchers de gibier ont été reconduites selon le calendrier habituel.



Avant de clore la réunion, le vice-président a rappelé aux chasseurs la nécessité de ne pas chasser aux abords des maisons ainsi que les consignes de réparation des échaliers.

Amicale Laïque

L'assemblée générale annuelle s'est déroulée en présence du maire, de l'adjointe à la vie associative et des enseignants venus soutenir la nouvelle équipe.



Le bureau se compose désormais comme suit : Alain CHANIER, président d'honneur ; Delphine MICHARD, présidente ; Karine VIDAL, vice-présidente ; Joeline NAUDIER, trésorière ; Aurélie RIBERIEUX, trésorière adjointe ; Aurélie LLAVE, secrétaire ; Fabrice TOURET, secrétaire adjoint. Cette nouvelle équipe est très heureuse d'accueillir de nouveaux membres qui seront toujours les bienvenus. Les bénéfices des manifestations sont essentiellement reversés à l'école pour aider au financement des voyages scolaires.

Les Aînés au National de pétanque



Fin septembre, une triplette féminine et ses homologues masculins ont porté haut les couleurs des Aînés chamblétois au Championnat de France de pétanque des aînés ruraux à Port Barcarès. Ainsi, Dominique, Joëlle et Annie ont terminé 5^{ème} sur 32 équipes et Michel, Robert et Christian 12^{ème} sur 72 équipes. Félicitations à tous pour ces très bons résultats !

Comité des Fêtes

La traditionnelle fête patronale de Saint-Maurice avait de nouveau rendez-vous avec le soleil qui a grandement participé à la réussite de cette manifestation. Tous les records de participation ont été battus pour cette édition 2017.

Le concours de pétanque du samedi a rassemblé 34 doublettes. Après quelques heures de jeu et de concentration, Yannick et Romain ont terminé vainqueurs de cet après-midi convivial. Parallèlement à ce concours, des jeux inédits ont permis aux enfants de gagner des tickets de manège. Le dimanche matin, bien avant le lever du jour, les bénévoles étaient dans les rues pour sécuriser le site avant d'accueillir et installer les 325 exposants dans le bourg.



Durant toute la journée, brocanteurs, chineurs ou visiteurs pouvaient se restaurer auprès du stand buffet buvette du Comité des Fêtes, qui a dû être réapprovisionné à plusieurs reprises compte tenu de l'affluence.

 **Comité des Fêtes Chamblat**

Chamblat Téléthon, tout un programme !!!



De nombreuses animations communales ou intercommunales seront organisées dans les différentes communes.



À Chamblat, vendredi 8 décembre au complexe Gustave Piot à partir de 15h00, lâcher de ballons, défi des élèves (1km couru = 1 €). Samedi 9 décembre à partir de 9h00, marché aux légumes et vente de buchettes allume-feu, départ de la parade des tracteurs anciens, 9h30 : départ de la rando pédestre et de la marche nordique, repas de midi (pot-au-feu) pris sur place ou à emporter, sur réservation. Après midi : danses avec l'école de Brigitte Laurent, la retraite sportive et les Rythmés, 16h00 : retour de la parade (tracteurs, voitures, motos), suivi d'une démonstration de karaté. Les bénévoles espèrent vous retrouver nombreux et nombreuses.

Toutes les personnes qui souhaitent participer au Téléthon 2017 sont les bienvenues.

Contact : 04 70 07 83 21 - 06 95 84 85 25

